

LA PIQUE DE RAPPEL DU GIEC

Fin juin dernier, le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a publié son pré-rapport sur le climat.

Selon le GIEC, l'humanité va subir d'ici à trente ans des retombées climatiques cataclysmiques. 5 chiffres à retenir :

- **+1,5°C** : la température moyenne mondiale en 2020 a été supérieure d'environ 1,2°C à sa valeur préindustrielle. Fin mai, l'Organisation météorologique internationale a prévenu qu'il serait probable que la température mondiale annuelle moyenne soit temporairement supérieure de 1,5 °C aux valeurs préindustrielles,
- **+13 mètres** : le GIEC estime qu'avec un réchauffement supérieur à 2°C, la fonte des calottes glaciaires pourrait constituer un point de non-retour. La surface glacée, si elle venait à fondre, pourrait provoquer une hausse du niveau de la mer de 13 mètres,
- **-4 à -10%** : le GIEC pointe une baisse de 4 à 10 % de la production des principales cultures depuis dix ans,
- **130 millions** : avec un réchauffement global de +2°C, 130 millions de personnes pourraient être concernées par une pauvreté extrême d'ici à 2030,
- **400 millions** : Les épisodes caniculaires vont se multiplier. Selon le GIEC, 400 millions de personnes seront confrontées à des pénuries d'eau.

INCONTOURNABLE ET INSUFFISANT

« **Les actions individuelles, qu'il s'agisse de changements de comportements ou d'investissements à l'échelle des ménages, sont à la fois incontournables et insuffisantes.** »

Incontournables, car nous sommes les seuls (en tant qu'individus) à pouvoir les activer.

Insuffisants, car l'autre moitié se trouve entre les mains des pouvoirs publics et des entreprises. Mais en vérité, cette autre moitié est bien plus importante tant les investissements nécessaires ne pourront avoir lieu sans les dispositifs et incitations publics adhoc.

Au final, les entreprises et l'État ont une responsabilité immense dans le nécessaire changement de paradigme à impulser. Certaines d'entre elles « font leur part » en redistribuant une partie de leur chiffre d'affaires au profit d'actions environnementales.

ÇA C'EST DIT !

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ! »

Mark Twain

LA CFE-CGC MOBILISÉE

La CFE-CGC participe activement au débat public autour du projet de loi actuellement examiné au Parlement. Constructive, la CFE-CGC a proposé plusieurs amendements qui ont été repris et déposés par de nombreux parlementaires, lesquels ont aussi repris la plupart de nos recommandations basées sur l'expérience des militants CFE-CGC investis sur les sujets environnementaux dans leurs entreprises.

Deux amendements CFE-CGC ont été retenus par l'Assemblée Nationale :

- autoriser le recours, par le CSE, à une expertise spécifique financée par l'employeur,
- faire bénéficier les membres du CSE d'une formation spécifique dédiée aux questions environnementales.

La CFE-CGC reste convaincue qu'il est impératif de compléter la loi avec l'ensemble des amendements présentés afin que les stratégies RSE des entreprises soient bâties sur les fondations d'un dialogue social constructif. **La CFE-CGC restera attentive à l'avancement des travaux parlementaires, sachant que le projet de loi devrait être adopté en septembre prochain.**

GESTES « TOP » POUR LA PLANÈTE

☹️ **STOP PLASTIQUES** : limiter le plus possible l'utilisation des plastiques. 9%, c'est le pourcentage de déchets plastiques qui sont recyclés à l'échelle mondiale !

☺️ **EMBALLAGES RÉUTILISABLES** : privilégier l'utilisation par exemple, d'emballages alimentaires réutilisables en cire d'abeilles, ou encore réaliser ses achats en vrac,

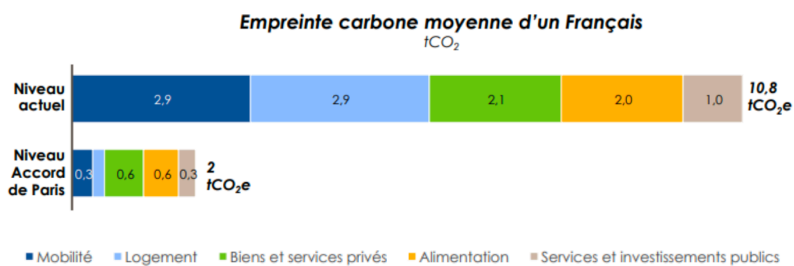
☺️ **ALIMENTATION** : varier son alimentation en soutenant les producteurs locaux, favoriser les menus végétariens, éliminer le gaspillage alimentaire,

☺️ **DÉPLACEMENTS** : adopter une attitude sobre dans ses déplacements, le vélo ou la marche à pied pour les trajets courts, (3km en voiture coûte 1€),

☺️ **MAILS** : limiter l'envoi de pièces jointes dans les mails, limiter les impressions papier.

EMPREINTE CARBONE

L'empreinte carbone moyenne des français, qui s'élevait à 10,8 tonnes de CO2 en 2017, doit baisser d'environ 80% d'ici 2050 pour parvenir aux 2 tonnes de CO2 par an compatibles avec l'Accord de Paris.



VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?



A PART CA ?

DIALOGUE SOCIAL : la CFE-CGC s'inscrit dans un dialogue social de qualité mais pas à n'importe quel prix ! Il en va du respect des contingences économiques et environnementales. Ces 2 objectifs sont compatibles l'un de l'autre moyennant une prise de conscience en responsabilité.

RSE : la CFE-CGC propose la création d'une commission RSE au sein des CSE-E. Celle-ci pourrait être en lien avec les commissions égalité professionnelle, diversité. La commission RSE devra être dotée de moyens suffisants afin de répondre au mieux aux enjeux de la transition écologique auxquels l'entreprise doit faire face.

LA CFE-CGC IMPLIQUÉE : première et seule organisation syndicale française à avoir adhéré au Global Compact des Nations Unies en 2018, la CFE-CGC est de longue date impliquée dans les questions de développement durable.